



l'savoir :

**Grand Bêtisier de la Réforme Territoriale :
And The Winner Is La Région ALPC !**

**FLASH
CCRF**



2016

01/02/2016

La GRH dans les régions fusionnées démarre sur les chapeaux de roues !!!!

Lors d'une récente JTR dans la grande région ALPC (Aquitaine Limousin Poitou-Charentes) une collègue ayant parcouru 3 heures de route pour rejoindre Bordeaux (aucun train ne lui permettait d'arriver à l'heure) a interrogé le représentant de la DIRECCTE sur la **possibilité de prise en charge d'une nuitée la veille de la réunion.**

La réponse, froide et sans ambages, est tombée comme un couperet : **la règle qui a été fixée est la prise en charge d'une nuitée si le temps de transport aller est supérieur à 3 heures et si le DDI est d'accord !!!**

6 heures de route dans la même journée (peut-être beaucoup plus en cas d'encombrement sur la rocade de Bordeaux ... ou si le DDI n'est pas d'accord !), avec une réunion de travail de 6 heures !

Pour CCRF-FO : Inacceptable !

- Qui a fixé les règles : la DIRECCTE ALPC ? Le Pôle C ?
 - Comment est calculé le temps de transport pour les déplacements en voiture ?
 - Comment peut-on savoir par avance combien de temps on restera bloqué sur la rocade de Bordeaux ?!!!
 - Le temps est-il compté de lieu de travail à lieu de travail ?
- Qui prend en charge les frais de nuitée (Région ? DDI ?) ?

La règle des 3 heures est plus défavorable que celle fixée pour les formations nationales CCRF, qui reste très souple :

- La nuit précédant une session débutant le matin sera prise en charge si l'arrivée la veille est justifiée par une nécessité de transport liée aux horaires.
- La nuit précédant une session débutant en début d'après-midi n'est pas prise en charge par l'administration sauf cas particulier (Corse, DOM-TOM).

L'application de règles régressives sur la prise en charge des frais de déplacement aggrave une fois de plus les conditions de travail des agents DGCCRF.

Ces règles vont priver certains agents de JTR et de formations régionales, alors même que les besoins de soutien technique et de formation se sont intensifiés dans le cadre des réformes destructrices RGPP/MAP/RÉATE.

Une solution de bon sens serait de privilégier les déplacements en train, en adaptant l'heure de début des réunions et des formations régionales aux heures d'arrivée SNCF des participants. En outre, une heure de départ raisonnable depuis la gare SNCF de la résidence administrative doit être fixée de manière concertée, harmonisée et transparente !

Allez Mesdames et Messieurs les Pilotes de Pôles C : Levez le nez du guidon, vous foncez droit dans le mur !

Il est grand temps de remettre l'humain au centre des préoccupations.

CCRF-FO dénonce la Réforme Territoriale de l'Etat et les méthodes utilisées : une GRH à la hussarde, exclusivement guidée par des considérations budgétaires, régressive, opaque et en dehors de tout dialogue social.

Cette problématique de gestion des frais de déplacement va se retrouver au cœur du projet portant sur les mutualisations interdépartementales, dans le cadre du fameux « Plan B » pour la DGCCRF. Nous pouvons présumer du pire ...

CCRF-FO exige un plan social DGCCRF d'accompagnement des restructurations.